From: "Zoé ROCLIN" <zoe.roclin@onm-dieppe.fr>

To:

Date: 10/5/2017 1:55:32 PM

Subject: Newsletter PPCA ONM #04 - 10.2017

# 04 - 10.2017

(prochaine édition: 05/01/2018)



Le Pôle de Prévention Compétent en Addictologie (PPCA) vous propose sa nouvelle newsletter : chaque trimestre, retrouvez les principales actualités dans le champ des addictions et restez informés des nouveautés en matière de prévention et promotion de la santé!

Pour ce quatrième numéro, une formation spécifique au dispositif CJC, la deuxième édition du "Moi(s) sans tabac" en France, un focus sur les médicaments codéinés, un récap' sur le vapotage et une sélection d'articles à ne pas manquer!

N'hésitez pas à diffuser ce document autour de vous et... bonne lecture!

## ~ FORMATION CJC ~



Vous avez dit "vapotage"?

Le vapotage est à la mode, mais qu'en savez-vous vraiment?

Le vapotage, c'est quoi? Vapoter, c'est utiliser une cigarette électronique, un outil très utilisé par les fumeurs qui souhaitent arrêter... La cigarette

Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) existent depuis quelques années maintenant, mais il n'est pas toujours facile d'en connaître précisément les missions... une journée leur est donc dédiée à Dieppe, rendez-vous le mardi 14 Novembre 2017 pour tout savoir!

Les deux psychologues de la CJC vous ont donc préparé un programme sur mesure pour vous aider à orienter et accompagner les jeunes vers ce dispositif :

- le cadre légal des CJC : quel fonctionnement?
- les notions de base : adolescence & addictions
- la CJC de votre territoire : qui, quoi, où, quand?
- Et concrètement? Analyse de cas pratique!

Tous les professionnels du Territoire de Démocratie Sanitaire de Dieppe sont conviés : que vous travailliez directement avec des jeunes ou avec leur entourage (établissements scolaires, centres de formation, centres sociaux, protection de l'enfance, structures d'insertion, etc.), cette journée s'adresse à vous!

## Un petit récapitulatif?

Quand ? le mardi 14 Novembre 2017
A quelle heure ? de 9h30 à 17h00
Où ? à la Maison des Association de Dieppe
Combien ? la formation est GRATUITE
Et si je veux m'inscrire? Le lien c'est par [ici]

Plus de renseignements auprès du PPCA & inscriptions auprès de l'IREPS! électronique produite de la vapeur, d'où le terme de "vapotage".

Peut-on arrêter de fumer grâce au vapotage?

La motivation à l'arrêt du tabac serait plus importante avec une cigarette électronique, notamment parce que le vapotage est une méthode issue de la pratique des usagers et non des laboratoires.

## Peut-on vapoter partout?

Le décret n°2017-633 relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif réduit le champ des possibles : des amendes sont même prévues pour les contrevenants!

Et pour aller plus loin?

Plusieurs sites internet:
- VAPYOU [ici] , qui édite aussi un magazine!
- AIDUCE [ici] , la vape libre et responsable!

- SOVAPE [ici] , issu du sommet de la vape !

Le "moi(s) sans tabac"? Ça commence demain! La ministre de la santé lancera officiellement la campagne "moi(s) sans tabac" ce lundi 09 Octobre 2017... Après cette date, les actions commenceront à avoir lieu un peu partout en France : un petit tour de ce qui sera proposé du côté de Dieppe!

- le 16/10/2016, un stand d'information est proposé par la CPAM dans ses locaux de Dieppe!
- le 17/10/2017, des acteurs de St Valéry-en-Caux proposent un rallye avec des animations ludiques.
- le 19/10/2017, l'Atelier de Blangy-sur-Bresle organise une réunion d'information pour tous!
- le 26/10/2017, les jeunes participeront à un rallye santé animé avec les centres sociaux dieppois!
- les 06, 10 et 17/10/2017, les salariés de Toshiba bénéficieront d'un stand d'information spécifique.

Et de nombreuses autres actions seront proposées aux publics sur les mois d'Octobre et Novembre 2017, n'hésitez pas à vous renseigner [ici] .

Le PPCA reste également à votre disposition pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous solliciter!



Médicaments codéinés sous contrôle...

Les médicaments contenant de la codéine nécessitent désormais une ordonnance... Décryptage.

Suite à la décision du ministère des Solidarités et de la Santé, les médicaments contenant de la codéine, du dextrométhorphane, de l'éthylmorphine ou de la noscapine sont disponibles uniquement sur ordonnance.

L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a donc publié lundi 17 juillet la <u>liste</u> des médicaments concernés.

Cette mesure fait suite à l'identification en France de nombreux cas d'abus et/ou d'usages détournés de ces médicaments, en particulier chez des adolescents et de jeunes adultes, et dont les conséquences peuvent être mortelles.

## DES ARTICLES A NE PAS MANQUER...

[ici] tableau de bord tabac - juin 2017 (OFDT)

[ici] alcool et grossesse : boire un peu ou pas du tout ? (ANPAA)

[ici] chemsex & slam : renouvellement des usages de drogues
en contexte sexuel parmi les HSH (OFDT)

[ici] focus internet (Addiction Suisse)

[ici] rapport mondial sur le SIDA : synthèse (UNAIDS)

[ici] accompagner les consommations (FA)

[ici] cannabis : usages actuels en population adulte (OFDT)

Pour plus d'information et pour recevoir directement cette newsletter :

Zoé ROCLIN - chargée de projets

10 avenue du Général Leclerc, 76200 Dieppe

zoe.roclin@onm-dieppe.fr ou 02 32 90 90 41

